



L'art de la guerre : Otan, piraterie du 21ème siècle

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 16 octobre 2012

ilmanifesto.it

Région : [Middle East & North Africa](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [SYRIE](#)

La piraterie, exercée en Méditerranée depuis l'antiquité, fut considérée comme légitime quand, à partir du 12^{ème} siècle, elle se transforma en guerre de poursuite autorisée par les souverains. Officiellement abolie en 1856, elle continue à être pratiquée aujourd'hui selon des motivations et techniques nouvelles. Comme celles utilisées par l'Otan, dont les navires de guerre sont autorisés à aborder des « navires marchands suspects » dans les eaux internationales et en réquisitionner le chargement, et dont les chasseurs peuvent intercepter, même dans l'espace aérien international, « des avions civils suspects » et les forcer à atterrir.

L'action de la Turquie, qui avec des chasseurs F-16 a obligé l'avion de ligne syrien Moscou-Damas à atterrir à Ankara, est donc pour l'Otan pleinement légitime. Ayant séquestré les passagers, parmi lesquels des citoyens russes avec des enfants, les autorités turques ont perquisitionné l'avion sans témoins, déclarant avoir trouvé et séquestré « des matériels militaires et des munitions ». Moscou assure qu'à bord se trouvaient seulement des composants d'un radar, fournis selon un accord commercial régulier, et en demande la restitution. Mais Washington se range aux côtés d'Ankara, en déclarant n'avoir « aucun doute sur le fait qu'il y avait à bord de l'avion un important matériel militaire » (qui pourrait maintenant être exhibé comme « preuve », en jurant l'avoir trouvé dans l'avion).

Le premier ministre turc Erdogan, au lieu d'être appelé à répondre de l'acte de piraterie aérienne, se transforme en accusateur des Nations Unies, coupables à ses dires de « négligence, faiblesse et injustice » qui ont empêché une action internationale contre la Syrie. Erdogan, paladin du droit international, ne dit pas que le vrai trafic, non seulement d'armes mais d'hommes armés, est celui qui passe par la Turquie pour alimenter la guerre en Syrie. Pays avec lequel Erdogan avait auparavant entretenu des rapports de relatif bon voisinage. Politique à présent renversée.

Les 900kms de frontière entre les deux pays, où Turcs et Syriens ont des cultures communes et des rapports commerciaux profitables, ont été transformés par Ankara en avant-poste de la guerre en Syrie, accusée par Erdogan d'être celle qui viole la frontière. Derrière se trouve l'Otan, qui déclare « avoir tous les plans nécessaires prêts pour défendre la Turquie », c'est-à-dire d'être prête à envoyer des forces armées. Comme faisaient les pirates quand ils débarquaient pour saccager. Le butin d'aujourd'hui est un pays entier, la Syrie, sur lequel on se prépare à mettre la main en créant depuis la Turquie des « zones tampons » à l'intérieur du territoire syrien.

On fait de même à la frontière jordano-syrienne. L'opération, à laquelle a aussi participé l'Italie, a commencé en mai avec la manœuvre *Eager Lion* (*lion impatient ? NdT*). A son

terme, un contingent de spécialistes étasuniens de la guerre est resté en Jordanie pour créer une « zone tampon » en territoire syrien. La manœuvre en tenailles se ferme du côté israélien où, le 21 octobre, commence *Austere Challenge 12*, un grand exercice de missiles Usa-Israël de trois semaines pour préparer la « riposte à une attaque simultanée syrienne et iranienne ». « Riposte » qui prévoit aussi l'emploi d'armes nucléaires. Au point culminant de la manœuvre arrivera de Bruxelles le commandant suprême de l'Otan, J. Stavridis, pour assurer qu'est aussi prête à la guerre (déjà commencée avec les sanctions Ue contre la Syrie et l'Iran) l'Union européenne, décorée du prix Nobel de la Paix pour son œuvre en faveur de la « fraternité entre les nations ».

Manlio Dinucci

Edition de mardi 16 octobre 2012 de **il manifesto**

<http://www.ilmanifesto.it/area-abbonati/in-edicola/manip2n1/20121016/manip2pg/14/manip2pz/330217/>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

Manlio Dinucci est géographe et journaliste

La source originale de cet article est [ilmanifesto.it](http://www.ilmanifesto.it)
Copyright © [Manlio Dinucci](http://www.ilmanifesto.it), [ilmanifesto.it](http://www.ilmanifesto.it), 2012

Articles Par : **[Manlio Dinucci](#)**

A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste, ex-directeur exécutif pour l'Italie de l'International Physicians for the prevention of Nuclear War, association qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1985. Porte-parole du Comitato no Guerra no Nato (Italie) et chercheur associé de Global Research (Canada). Prix international de journalisme 2019 pour Analyse géostratégique du Club de Periodistas de México.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://www.Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://www.Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez :

media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca